

Qui peut vacciner ?



Marine TAMBON QUENTIN

Pharmacien

OMEDIT Occitanie

21/03/2024

Historiquement :

- Prescription : médecin
- Administration : médecin, IDE, SF

Puis évolution

- **2017** : [Arrêté du 10 mai 2017](#) : 1^{ères} autorisations des vaccinations pour les pharmaciens → Grippe saisonnière
 - **2018** : pharmaciens peuvent vacciner contre la grippe
- **2021** : Autorisation d'administration du vaccin contre la COVID : pharmaciens, étudiants en médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, soins infirmiers et vétérinaires.
- **2022** : 1^{ères} autorisations de prescription (et d'administration) de vaccins pour les **IDE, SF et pharmaciens d'officine** (*abrogé*)

NOUVEAU !



- **09 août 2023** : autorisation de prescription (et administration) des vaccins du **calendrier vaccinal** pour les **IDE, les SF, les pharmaciens d'officine, des pharmacies mutualistes ou de secours minières, les pharmaciens de PUI, les professionnels de santé de laboratoire de biologie médicale et étudiants en médecine et pharmacie**

NOUVEAU !

JO du 09/08/2023 parution de nouveaux textes réglementaires relatif à **l'encadrement de la vaccination** pour les **IDE**, les **SF**, les **pharmaciens d'officine**, des **pharmacies mutualistes** ou de **secours minières**, les **pharmaciens de PUI**, les professionnels de santé de **laboratoire de biologie médicale** et **étudiants en médecine et pharmacie** :

- Décrets détaillant les **modalités de mise en œuvre** de l'extension/création de compétences
 - ❖ pour les [IDE, Pharmaciens d'officine, IDE et des Pharmaciens exerçant en PUI, professionnels de santé exerçant en laboratoires de biologie médicale, étudiants en pharmacie](#)
 - ❖ pour les [Sages-femmes](#)
- [Arrêté fixant liste des vaccins](#) que les **IDE, pharmaciens d'officine, SF et étudiants en médecine et pharmacie** sont autorisés à **prescrire ou administrer** et les personnes pouvant en bénéficier *[élargissement]*
- [Arrêté définissant le cahier des charges](#) relatif aux **conditions techniques à respecter** pour exercer l'activité de vaccination et les **objectifs pédagogiques** de la formation à suivre par certains professionnels
- Arrêté fixant la [liste et les conditions de vaccination donnant lieu à la tarification](#) des honoraires de vaccination pour les **pharmaciens d'officine**

	Sage-Femme	<ul style="list-style-type: none"> Infirmiers¹ Pharmaciens d'officine, des pharmacies mutualistes ou de secours minières² Pharmaciens de PUI^{2,3} Professionnels (médecin, pharmacien, IDE) exerçant en laboratoire de biologie médicale^{1,2}
PRESCRIPTION	<p>Ensemble des vaccins mentionnés au calendrier en vigueur à toutes les personnes pour lesquelles ils sont recommandés, à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées</p> <p>Vaccins contre la grippe saisonnière à toutes les personnes <u>ciblées ou non</u> par les recommandations</p>	<p>Ensemble des vaccins mentionnés au calendrier en vigueur aux personnes à partir de 11 ans pour lesquelles ils sont recommandés, à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées</p> <p>Vaccins contre la grippe saisonnière à partir de 11 ans, <u>ciblées ou non</u> par les recommandations</p>
ADMINISTRATION	<p>Ensemble des vaccins mentionnés au calendrier en vigueur à toutes les personnes pour lesquelles ils sont recommandés</p> <p>Vaccins contre la grippe saisonnière à toutes les personnes <u>ciblées ou non</u> par les recommandations</p>	<p>Ensemble des vaccins mentionnés au calendrier en vigueur aux personnes à partir de 11 ans pour lesquelles ils sont recommandés,</p> <p>Vaccins contre la grippe saisonnière à partir de 11 ans, <u>ciblées ou non</u> par les recommandations</p>

¹Attestation de formation à la prescription de vaccins nécessaire si non suivie dans le cadre de la formation initiale, et déclaration de l'activité au [conseil de l'ordre](#)

²Attestation de formation à la prescription et à l'administration de vaccins nécessaires si non suivies dans le cadre de la formation initiale, et déclaration de l'activité au [conseil de l'ordre](#)

³Uniquement pour les personnes prises en charge par l'établissement dont relève la PUI ou les personnes exerçant dans l'établissement

	Etudiants en 3 ^{ème} cycle de pharmacie ¹ Sous la supervision du maître de stage	Etudiants en 3 ^{ème} cycle de médecine Sous la supervision du maître de stage
PRESCRIPTION	NON	NON
ADMINISTRATION	<p>Vaccins mentionnés au calendrier en vigueur aux personnes à partir de 11 ans pour lesquelles ils sont recommandés,</p> <p>Vaccins contre la grippe saisonnière à partir de 11 ans, ciblées ou non par les recommandations</p>	<p>Vaccins mentionnés au calendrier en vigueur à toutes les personnes pour lesquelles ils sont recommandés</p> <p>Vaccins contre la grippe saisonnière à toutes les personnes ciblées ou non par les recommandations</p>

¹Sous réserve d'avoir suivi les enseignements théoriques et pratiques relatifs à la vaccination

Vaccination : Calendrier vaccinal 2023

Professionnels	Sages-femmes		Pharmaciens y compris exerçant en LBM et PUI				Infirmiers y compris exerçant en LBM et PUI			
Publics concernés	Tout public		Moins de 11 ans		11 ans et plus		Moins de 11 ans		11 ans et plus	
Compétences	Prescription	Administration	Prescription*	Administration*	Prescription*	Administration*	Prescription	Administration	Prescription*	Administration
Maladie ou agent infectieux concerné										
Coqueluche	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Fièvre jaune <i>(uniquement dans les centres agréés)</i>	OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Grippe saisonnière	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections invasives à haemophilus influenza B	OUI	OUI	NON	NON	SANS OBJET		NON	OUI ^a	SANS OBJET	
Hépatite A	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Hépatite B	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections invasives à méningocoques	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections à papillomavirus humain (HPV)	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections invasives à pneumocoques	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Rage en préexposition	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Rotavirus	OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	SANS OBJET		NON	OUI ^a	SANS OBJET	
Rougeole oreillons et rubéole (ROR)	OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Tuberculose (BCG) <i>(en structures collectives)</i>	OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Varicelle	OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Zona	OUI ^b	OUI ^c	SANS OBJET		OUI ^b	OUI ^c	SANS OBJET		OUI ^b	OUI ^c
Covid 19	Recommandations en cours d'évolution									
Mpox	Uniquement dans les centres de vaccination spécifiques									

LBM : Laboratoire de biologie médicale / PUI : pharmacie à usage intérieur (Hôpitaux)

* Sous réserve d'avoir reçu une formation spécifique sur la vaccination

a/ sur prescription de l'acte d'injection par un médecin ; b/ à l'exception des personnes immunodéprimées ; c/ en lien avec le médecin prescripteur chez les immunodéprimés.

Formation nécessaire à certains professionnels de santé

- **2 modules de formation** dans un organisme ou une structure de formation

« Lorsque le professionnel de santé a déjà suivi la formation à l'administration de vaccins en application du 2° du III de l'article R. 5125-33-8 dans sa rédaction en vigueur au 23 /04/2019 ou la formation spécifique à la vaccination contre la covid-19, il est **dispensé du suivi de la partie de la formation relative à l'administration de vaccins.** »

Module 1 (présentiel ou e-learning)

- Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale
- Partie 2 : Le calendrier des vaccinations
- Partie 3 : La traçabilité et la transmission de l'information
- Partie 4 : Savoir prescrire en pratique

Module 2

- Partie 1 : La vaccination et la politique vaccinale (présentiel ou e-learning)
- Partie 2 : Administration du vaccin
 - **Obligation d'être en présentiel + évaluation sur la réalisation pratique du geste de vaccination**

Prérequis différents en fonction du mode de l'exercice



Professionnels de santé exerçant en établissement de santé

- Si l'employeur l'autorise
- Validation de la formation obligatoire
- Déclaration de l'activité à l'ordre
- Locaux et matériels adaptés
- Prise en charge des patients de l'établissement

Professionnels de santé libéraux

- Validation de la formation obligatoire
- Déclaration de l'activité à l'ordre
- Possibilité de vacciner au domicile des patients

Vaccination : les modalités de traçabilité

Obligation d'**inscription** dans :

- le **carnet de santé**,
- le **carnet de vaccination**

ET

- le **dossier médical partagé** de la personne vaccinée
 - A défaut, une **attestation de vaccination**



Informations à renseigner :

- nom et prénom d'exercice du professionnel,
- la dénomination du vaccin administré,
- la date de son administration et
- son numéro de lot



En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement de la personne vaccinée :

- Transmission des informations au médecin traitant par **messagerie sécurisée de santé**

2. Vaccinations obligatoires et recommandées 7

2.1 Coqueluche.....	8
2.2 COVID 19.....	11
2.3 Diphtérie, tétanos, poliomyélite.....	12
2.4 Fièvre jaune.....	14
2.5 Grippe saisonnière.....	15
2.6 Infections invasives à <i>Haemophilus Influenzae</i> de type B (Hib).....	18
2.7 Hépatite A.....	19
2.8 Hépatite B.....	21
2.9 Leptospirose.....	24
2.10 Infections invasives à méningocoque (IIM).....	25
2.11 Infections à papillomavirus humains (HPV).....	28
2.12 Infections à pneumocoque (IP).....	30
2.13 Monkeypox.....	32
2.14 Rage.....	33
2.15 Rotavirus.....	34
2.16 Rougeole, oreillons, rubéole.....	36
2.17 Tuberculose.....	39
2.18 Varicelle.....	41
2.19 Zona.....	42
2.20 Vaccination des populations spécifiques.....	43
2.20.1 Personnes immunodéprimées ou aspléniques.....	43
2.20.2 Vaccination des femmes enceintes.....	44
2.20.3 Vaccination des nourrissons nés prématurés.....	45
2.20.4 Vaccination des personnes âgées.....	46
2.21 Statut vaccinal inconnu, incomplet ou incomplètement connu.....	47
2.21.1 En population générale.....	48
2.21.2 Chez les migrants primo-arrivants.....	49

Certains vaccins hors liste « classique » du calendrier vaccinal

Maladies ciblées par le vaccin	Noms commerciaux des vaccins
Dengue	Dengvaxia®
Encéphalite à tiques	Encepur 0,5 ml® Ticovac 0,25ml® Ticovac 0,5ml®
Encéphalite japonaise	Ixiaro®
Fièvre typhoïde	Typhim Vi®

Maladies ciblées par le vaccin	Noms commerciaux des vaccins	
Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - Coqueluche (DTPC)	Revaxis® (DTP) Imovax Polio® (Polio) Boostrixtetra® (DTPC) Repevax® (DTPC) Infanrix Tetra® (DTPC) Tetravac-acellulaire® (DTPC)	Infanrix Quinta® (DTPC - Méningites à Hib) Pentavac® (DTPC - Méningites à Hib) Hexyon® (DTPC- Méningites à Hib- Hépatite B) Infanrix Hexa® (DTPC- Méningites à Hib- Hépatite B) Vaxelis® : (DTPC - Méningites à Hib- Hépatite B)
Covid-19	Comirnaty® Nuvaxovid®	Comirnaty (forme bivalente)® Spikevax (forme bivalente)® Comirnaty forme pédiatrique® VidPrevtyn Beta®
Fièvre jaune	Stamaril®	
Grippe saisonnière	Efluelda®	Fluarix Tetra® Vaxigrip Tetra® Influvac Tetra®
Infections invasives à Hib	Act-Hib®	
Hépatite A	Avaxim 160® Havrix 1440® Vagta 50®	Avaxim 80® Havrix 720® Twinrix Adulte® (Hépatite A et B) Tyavax® (Hépatite A et Fièvre typhoïde)
Hépatite B	Engerix B 10® HBVAXPRO 10®	Engerix B 20® HBVAXPRO 5® Twinrix Adulte® (Hépatite A et B)
Leptospirose	Spirolept®	
Infection invasive à méningocoque	Bexsero® Nimenrix®	Menveo® Trumenba® Neisvac®
Papillomavirus humains (HPV)	Gardasil 9®	Cervarix®
Infections à pneumocoques	Pneumovax®	Prevenar 13®
Monkeypox	Jynneos®	Imvanex®
Rage	Rabipur®	Vaccin rabique Pasteur®
Rotavirus	Rotarix®	Rotateq®
Rougeole - Oreillons - Rubéole	Priorix®	M-M-RVaxpro®
Tuberculose	BCG	
Varicelle	Varilrix®	Varivax®
Zona	Zostavax®	

Retrouvez la présentation sur le site de l'OMEDIT Occitanie !



<http://omedit-mip.jimdo.com>



omedit.secretariat@chu-toulouse.fr



05 61 32 26 39



@OMEDITOccitanie



Bibliographie

- sante.gouv.fr
- [dgs-urgent : beyfortus®](#)
- [Journal officiel](#)
- Swissmedic.ch
- [Vaccination info service](#)
- [Vaccitanie](#)
- [CRAtb](#)
- [CPIAS](#)
- [CRPV](#)
- [Santé Publique France](#)
- [Inserm](#)
- Pharmacomédical.org
- [OMéDIT Nouvelle Aquitaine](#)
- [Institut national du cancer](#)
- [ARS Nouvelle Aquitaine](#)

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034677446>

<https://www.ordre.pharmacien.fr/les-communications/focus-sur/les-actualites/le-renouvellement-et-l-adaptation-des-prescriptions-par-les-pharmaciens-des-etablissements-de-sante-entrent-en-vigueur>

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-06/recommandation_vaccinale_elargissement_des_competences_en_matiere_de_vaccination_des_infirmiers_des_2022-06-27_16-35-19_685.pdf

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-08/recommandation_vaccinale_extension_des_competences_des_professionnels_de_sante_en_matiere_de_vaccin_2018-08-08_14-46-16_310.pdf

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/avis_n2021.0023_ac_seesp_du_25_mars_2021_du_college_de_la_has_relatif_a_l'elargissement_des_competences_vaccinales_dans_le_ca.pdf